

Formation inter-établissements :

RBPP de l'ANESM :

Handicap

Accompagnement des personnes en situation de handicap

Informations pratiques

Date : **mardi 16 janvier 2018**

Lieu : **CREAI - Salle DASCA - Adèle de Glaubitz**
80 avenue du Neuhof
67100 STRASBOURG

Horaires : de **9h à 12h** et de **13h30 à 16h30**

N'oubliez pas de compléter et de retourner le bulletin d'inscription joint à ce document

Coût Formation / Stagiaire :
▶ *Contribuant au CREAI* : 155 € / 1 jour
▶ *Non contribuant* : 205 € / 1 jour

SIÈGE SOCIAL : Cité Administrative Tirlot • Rue de la Charrière • Bât. 3 • 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX
TÉL. : 03 26 68 35 71 • TÉLÉCOPIE : 03 26 68 53 85 •
E-MAIL : chalons@creai-grand-est.fr • SITE : www.creai-grand-est.fr

ANTENNE LORRAINE : 1 rue du Vivarais • 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
TÉL. : 03 83 37 90 81 • E-MAIL : nancy@creai-grand-est.fr

ANTENNE ALSACE : 80 avenue du Neuhof • 67100 STRASBOURG
TÉL. : 03 88 41 86 37 • E-MAIL : strasbourg@creai-grand-est.fr

RIB : CRÉDIT MUTUEL 15629 02901 00034545440 69 • IBAN : FR76 1562 9029 0100 0345 4544 069
ORGANISME DE FORMATION N°21510001051 • MEMBRE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CREAI



16
janvier
2018

Formation inter-établissements

S'approprier les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM

Handicap

Accompagnement des personnes
en situation de handicap

> à Strasbourg (67)



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité

Objectifs généraux du cycle de formation

- Présenter les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Susciter une réflexion collective sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre son appropriation au sein de l'établissement ou du service
- Apporter des précisions méthodologiques qui permettront d'enrichir les démarches engagées ou à venir
- Le cas échéant, le cycle de formation peut déboucher sur un groupe de travail pérenne des professionnels

Objectif spécifique au module

- Permettre aux professionnels de réfléchir à l'adaptation de leurs pratiques afin d'améliorer l'accompagnement des usagers :
 - En favorisant le soutien des aidants non professionnels
 - En prenant mieux en compte la santé des personnes en situation de handicap et en favorisant l'accès aux soins

Public visé

- Professionnels des structures accueillant des enfants, des adolescents et des adultes en situation de handicap

Programme

16 janvier 2018

- Le soutien des aidants non professionnels (janvier 2015)
 - La reconnaissance de complémentarité entre les personnes aidantes non professionnelles et les professionnels
 - La mobilisation des dispositifs ressources du territoire pour les personnes aidantes non professionnelles
 - La prévention, le repérage et la gestion des risques d'épuisement
 - La gestion des situations sensibles
- L'accompagnement à la santé de la personne handicapée (juillet 2013)
 - La participation de la personne au volet de soins de son projet personnalisé
 - La promotion de la santé
 - La cohérence, la continuité et la permanence des soins autour de la personne
 - La formation et le soutien des professionnels

Référent de la formation

Valérie DAMASE, Conseillère technique du CREAI Grand Est